



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Numéro 007, Juin 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

Academic Resource Index: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**
Albert Omolegbé KOUKPOSSI 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS 55-65

Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**
Sylvestre DJOUAMON 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**
Sylvain Koffi KOUASSI 97-107

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO 127-137

Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**
Nanbidou DANDONUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :
facteurs et résilience des populations locales**
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,
une contribution à l’éthique de la discussion**
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux
chez les primo-féministes étudiantes**
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,
une critique de la doctrine psychologue**
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**
LOMPO Miyemba 555-571

Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE & Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA & Pape Amadou KANE 625-639



Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022

Amon Jean-Paul ASSI

Docteur en histoire des relations,

Chercheur indépendant,

Abidjan - Côte d'Ivoire,

E-mail : assiamonjeanpaul@gmail.com

Résumé

Le Magal est un pèlerinage annuel qui est célébré traditionnellement dans la ville sainte de Touba au Sénégal. Cet événement religieux commémore la déportation au Gabon du Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du Mouridisme¹. En raison de son activisme religieux grandissant dans sa terre natale, il fut contraint à l'exil par le régime colonial français en 1895. Sur le chemin de l'exil, il fit une escale d'une vingtaine de jours à Grand-Bassam dans l'actuelle Côte d'Ivoire.² Ce bref passage donna une impulsion religieuse à la sacralisation de cette localité. Le Magal fut ainsi célébré à Grand-Bassam en 2002. Les Mourides y viennent pour commémorer, glorifier ou se rappeler des actes que Cheikh Ahmadou Bamba a posés. Le Magal revêt à la fois un caractère spirituel et temporel pour les Mourides.

Mots clés : Grand-Bassam-Magal-Mouridisme-Spirituel-Temporel

The Magal in Grand-Bassam: a place of pilgrimage a place of pilgrimage and socialisation for the Mouride community from 2002 to 2022

Abstract

Magal is an annual pilgrimage that is traditionally celebrated in the holy city of Touba in Senegal. This religious event commemorates the deportation to Gabon of Sheikh Ahmadou Bamba, founder of Mouridism. Due to his growing religious activism in his native land, he was forced into exile by the French colonial regime in 1895. On the way to exile, he made a stopover of around twenty days in Grand-Bassam in present-day Ivory Coast. This brief passage gave a religious impetus to the sacralization of this locality. Magal was thus celebrated in Grand-Bassam in 2002. The Mourides come there to commemorate, glorify or remember the acts that Cheikh Ahmadou Bamba carried out. The Magal has both a spiritual and temporal character for the Mourides.

Keywords: Grand-Bassam-Magal-Mouridism-Spiritual-Temporal

¹ Le Mouridisme est une confrérie créée au Sénégal au début du XX^{ème} siècle par Cheikh Ahmadou Bamba. Ce courant religieux islamique est né dans une société wolof dont le climat social se révélait très problématique. Cette période a été marquée d'une part, par une société wolof caractérisée par des inégalités hiérarchiques, et d'autre part par la pénétration coloniale. Cheikh Ahmadou Bamba fut au début du XX^{ème} siècle, le leader spirituel d'une grande frange des peuples de la colonie du Sénégal. Par son charisme et sa foi, il s'est investi pour amener les masses populaires pour adhérer à sa confrérie.

² Cette localité fut la première capitale de l'actuelle Côte d'Ivoire en 1893.

Introduction

Le Magal est un culte de dévotion au Cheikh Ahmadou Bamba. Homme de foi lié à son temps et à son espace, il crée la confrérie mouride. Le Magal revêt une grande complexité sociale et historique. Cette complexité lui greffe des enjeux sociaux, anthropologiques, culturels, économiques et politiques. L'institutionnalisation de cette pratique religieuse à Touba en 1928, a eu incidence majeure dans l'expansion de l'islam au Sénégal. D'un islam de Cour, la religion du Prophète Muhammad s'y est érigé en islam du peuple. La connaissance de la langue arabe ne se limitait seulement qu'à être un bon musulman. La foi islamique pouvait aussi se transmettre dans les dialectes locaux.

Hormis ce fait, les pratiques islamiques soufies ont pu connaître des fortunes historiques diverses au Sénégal voire en Afrique occidentale. Ainsi à la faveur de l'occupation coloniale française, furent posés les jalons du Mouridisme dans l'actuelle Côte d'Ivoire. Jusqu'au début du troisième millénaire, le Magal connut une ascension fulgurante dans la localité de Grand-Bassam. Il constitue un point de rencontre entre les adeptes du mouridisme venus de divers horizons. Ce pèlerinage religieux leur permet d'honorer la mémoire du Cheikh Ahmadou Bamba.

Les pèlerins y reçoivent de façon singulière, la *baraka*.³Suivant l'itinéraire spirituel du Cheikh Ahmadou Bamba, Grand-Bassam se mue en un centre actif du Mouridisme en Côte d'Ivoire. Le Magal constitue également un espace de la socialisation. Cette socialisation repose sur la doctrine du mouridisme. De ce constat découle la question fondamentale suivante. Comment la célébration du Magal de Grand-Bassam devient elle un espace de pérégrination et de socialisation de la communauté mouride.

Cette réflexion se propose de montrer la dimension anthropologique, culturelle, économique, politique et sociale du Magal. De nombreuses sources ont été consultées dans le cadre de cette étude. Il convient de distinguer d'emblée les sources écrites et les sources orales. Au niveau des sources écrites, l'exploitation des sources d'archives nationales de la Côte d'Ivoire et du Sénégal fut d'une grande utilité dans la réalisation de cette étude. La série EE renferme des dossiers sur la situation politique et militaire dans l'empire colonial français ouest-africain. Sa sous-série 3EE s'intéresse à la situation de l'islam dans la région de Grand-Bassam. Elle donne

³La baraka est une bénédiction envoyée par Dieu aux hommes. C'est également une ressource spirituelle qui s'acquiert par le haut degré de la foi du croyant ou par l'hérédité.

des informations sur le projet de création d'un édifice culturel islamique par la communauté sénégalaise et les déportations politiques des guides religieux musulmans. Nous avons exploité les fonds d'archives du Sénégal notamment la sous-série G (Politique et administration générale). Sa tranche 2 G traite des rapports politiques et des missions. Elle montre les statistiques des écoles coraniques et l'essor démographique des musulmans dans la région de Grand-Bassam. Cette sous-série analyse également la politique musulmane de la France en Afrique de l'ouest. Pour mieux cerner les aspects du Magal, nous avons exploité les archives privées des adeptes du mouridisme.

La collecte d'informations orales nous a permis de combler le déficit d'informations relatives aux sources écrites. Les bornes chronologiques méritent d'être définies. L'année 2002 correspond à la célébration officielle du Magal à Grand-Bassam. Elle intervient dans un contexte de création du forum des confessions religieuses en Côte d'Ivoire. Mais à partir de 2020, la pandémie du COVID 19 fut une restriction aux festivités du Magal. Après, l'éradication de cette pandémie sur le territoire ivoirien, ce pèlerinage a repris une effervescence populaire à Grand-Bassam en 2022. Notre étude est constituée de trois parties. La première porte sur les éléments catalyseurs de l'avènement du Magal à Grand-Bassam. La seconde est consacrée à son aspect dévotionnel. La troisième aborde la dimension sociale de cet événement religieux.

1. Les éléments catalyseurs de l'avènement du Magal à Grand-Bassam

L'intermède colonial joua un rôle crucial dans la diffusion de l'islam à Grand-Bassam. Les principaux acteurs de l'islamisation furent des agents administratifs, des soldats et surtout de déportés politiques. La politique musulmane de la France fit venir dans la localité côtière, Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du Mouridisme.

1.1. Cheikh Ahmadou Bamba et son bref séjour à Grand-Bassam

Cheikh Ahmadou Bamba naquit à Mbacké dans l'actuel Sénégal au milieu du XIX^{ème} siècle. Issu de famille d'érudits en sciences coraniques, il fréquenta l'école coranique dès son enfance. D'obédience *qadirie*, Amadou Bamba reçut le *wird* des mains du Cheikh Sidi Sidiya.⁴ En raison de son hostilité, il fut accusé d'agitation politico-religieuse par le régime colonial. Il fut ainsi contraint de purger sa peine au Gabon. Cet acharnement de l'administration française contre Ahmadou Bamba a eu pour corollaire d'approfondir les connaissances islamiques et

⁴ Après avoir reçu cette initiation liturgique, Cheikh Ahmadou Bamba récitait constamment le Coran, lisait les Hadiths et les sciences religieuses. Il invoquait inlassablement les Noms divins, tout en accomplissant régulièrement des œuvres surrogatoires sous formes de formules reçues auprès des érudits islamiques ou les prières surrogatoires nocturnes recommandées par le Coran et les Hadiths.



parachever le soufisme de ce guide religieux. (El. H S. THIAM s /d :139). Dès son retour dans son pays natal, le Cheikh devint un martyr. Il eut un regain de prestige et son courant religieux cristallisa toutes les forces d'opposition au régime colonial français. En réalité, c'est le mysticisme très profond d'Ahmadou Bamba et son aura qui ont permis de tirer profit de la crise des rapports sociaux traditionnels et l'affirmation de l'islam comme une nouvelle force sociale. (GUEYE 1999 :26). La conquête coloniale française constitua un danger particulier pour l'ordre social et religieux dans la colonie du Sénégal.

Face à une société marquée par des difficultés liées aux structures sociales et à l'hégémonie coloniale qui, unit de la force, gagnait progressivement du terrain. A l'invitation de Cheikh Ahmadou Bamba, répondront les affectés de la colonisation, mais aussi ceux qui désiraient s'opposer au régime colonial. Le mysticisme très profond d'Ahmadou Bamba devient un puissant élément polarisateur de ses mouvements sociaux et c'est finalement lui qui réalisera la synthèse de ces refus et de ces aspirations en créant un système social et idéologique homogène (J. COPANS 1978 :79). Ce guide religieux est doté d'un pouvoir spirituel et temporel. Sur le plan spirituel, il possède un mysticisme religieux et animé d'une profonde piété et d'ascétisme. Par contre au niveau temporel, il a su montrer sa farouche résistance à l'administration française. C'est à la suite d'une apparition au cours de laquelle l'Ange Gabriel lui aurait révélé sa vocation d'apôtre rénovateur de l'islam.

A. Bamba...reçut de l'Archange Gabriel plusieurs révélations quant à sa mission de rénovateur de l'islam au Sénégal. Un jour, l'Ange lui ordonna de parcourir le pays afin de trouver l'endroit qui deviendrait le "lieu saint" où les Mourides et plus tard le monde entier, viendraient prier et faire pénitence et où il serait enterré. Ange Gabriel lui révéla également que ceux qui se rendaient en pèlerinage à son tombeau bénéficieraient des mêmes grâces que les fidèles qui vont se recueillir sur la tombe du Prophète à Médine. A. Bamba, dit-on, chercha pendant trente ans. Un jour qu'il était parti de Diourbel vers le nord, il sentit en lui une force qui le guidait. Il savait que cette force n'était que la main de Dieu. COULON (1985 :85-86).

Mais, la création du Mouridisme répondit à une réforme de l'islam dans le milieu oulof. Cheikh Amadou Bamba a fondé son idéologie sur le travail et la prière comme étant stabilisateur de l'âme du croyant. Il enseigna à ses adeptes de fréquenter la société, car, selon lui, l'engagement dans la société était aussi nécessaire pour les intérêts et les besoins de cette dernière. Il alla plus loin, jusqu'à revendiquer l'activisme de ses adeptes dans la société. C'est grâce à cet appel Cheikh Ahmadou Bamba a popularisé l'islam dans le milieu oulof en particulier et au Sénégal en général. Voir photo ci-dessous.

Photo n°1 : Le cheikh Amadou M'backé BAMBA



Sources : www.setal.net, consulté 17 Décembre 2018

Cheikh Ahmadou Bamba s'insurgea contre la présence française dans l'actuel Sénégal vers la fin du XIX^e siècle. « Ahmadou Bamba a lancé son effort (jihâd) pacifique comme d'autres avaient lancé la guerre sainte : comme les Almoravides autrefois, et plus près de nous les wahhabites, l'homme religieux s'est allié non à un guerrier mais à un ex guerrier, Cheikh Ibra Fall, pour créer une nouvelle société rurale islamique » (R L. MOREAU,1982 :166)

En réalité, l'argument de cet auteur n'était qu'un prétexte pour justifier l'arrestation de Cheikh Ahmadou Bamba. Ce dignitaire religieux affichait son mécontentement contre le régime colonial au Sénégal. Il avait le désir ardent de promouvoir l'islam dans terre natale au détriment du christianisme, religion du colonisateur français. Suivant l'itinéraire de sa déportation , Cheikh Ahmadou Bamba fit une escale d'une vingtaine de jours à Grand-Bassam en 1895.⁵ Au cours de son passage dans cette localité , le guide religieux composa ce vers suivant. A Grand-

⁵ANS 2 G 49 112. Cote d'Ivoire. Rapport politique. Religions et Missions. Année 1949.

Bassam, Dieu a éloigné de moi/celui qui cherchait à me provoquer (Satan). Cheikh Ahmadou Bamba (s.d :73). C'est dans ce contexte que naquit le Magal. A l'origine, cette autorité religieuse demanda à ses disciples que l'on célèbre, la date anniversaire de son premier départ en exil vers le Gabon. Cette date marque surtout, conformément à la signification qu'en donne Cheikh Ahmadou Bamba, le début des épreuves qu'il a nommé " les bienfaits", épreuves selon la logique soufie, d'accéder aux grâces. Dans cette perspectives, les mourides suivent les traces de leur guide religieux en venant à Grand-Bassam. Le domicile de Mame Coura Fall leur sert de lieu de recueillement. En effet, Cheikh Ahmadou Bamba aurait séjourné dans cette propriété.⁶Le bref séjour de cette autorité religieuse pose les jalons du Magal à Grand-Bassam.

1.2. La migration sénégalaise et l'implantation du mouridisme à Grand-Bassam

La migration sénégalaise s'est amorcée à Grand-Bassam pendant la conquête coloniale française. Pour des impératifs militaires et administratifs, la France y déploya des soldats et des lettrés. Les soldats avaient pour mission de faire accepter la présence française dans la localité côtière. Au terme de leur service militaire, ils s'installaient dans plusieurs centres urbains du littoral-est. Ils servaient dans les troupes françaises (...) démobilisés, ils s'installent volontiers en Côte d'Ivoire et font venir des membres de leur famille...dans un rayon de 250 km du port d'arrivée : Grand-Bassam et de la capitale Bingerville. (J-L. TRIAUD,1971 : p.9). En s'intégrant dans leur zone d'accueil, les militaires y effectuaient quotidiennement leurs actes de dévotions islamiques. Ils avaient pris des initiatives en vue de la création d'un lieu culturel. C'était sous la houlette de leur porte-parole, le Sous-brigadier de douane, Mademba Guèye qu'ils ont adressés un courrier aux autorités coloniales. « (...) Au nom de mes compatriotes sénégalais habitant la ville de Grand- Bassam, j'ai l'honneur de venir vous rappeler très respectueusement l'entretien que nous avons eu lors de votre passage à Grand-Bassam, pour l'obtention d'une concession sur laquelle nous comptons édifier d'une mosquée... »⁷.

Le projet de création de la première mosquée de Grand-Bassam fut l'occasion propice pour la communauté sénégalaise de magnifier son attachement au Tout Puissant créateur 'Allah'. Elle fut construite en bambou et fréquentée par tous les musulmans sans distinction de race, d'ethnies et de régions. Elle fut au début, bâtie en bambou. Au fil des années, elle fut progressivement modifiée. La construction de cette première a permis en particulier aux Sénégalais de consolider leurs liens. Ceux qui n'étaient pas musulmans se convertissaient afin de mieux s'intégrer dans la communauté ou de profiter d'un réseau de solidarité protecteur et

⁶Souleymane SALL, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 12 Décembre 2020.

⁷ ANCI 3EE 4 (1) IV-44-6 : Correspondance relative à la construction d'une mosquée, 1913-1916.

agissant. L'autre catégorie de Sénégalais est constituée de lettrés et de guides religieux. Ils exerçaient dans l'administration coloniale. Les plus influents étaient El Hadj Abdoulaye Dieng, Mamadou Beng, M'Backé N'diaye et Moussa Diop.⁸ Ces personnalités islamiques sont affiliées à la branche confrérique d'El Hadj Malick Sy. Grâce à leur appartenance confrérique, les dignitaires religieux sénégalais favorisaient l'implantation de l'islam et progressivement le mouridisme dans la localité de Grand-Bassam. Les commerçants représentent le dernier échelon de migrants sénégalais qui se sont établis à Grand-Bassam. Leur présence était attestée dans la colonie notamment en terre bassamoise vers 1935. (M. BAMBA 2008 : 133). Les commerçants sénégalais servaient d'intermédiaires entre les compagnies commerciales européennes et les populations locales. Au gré de leur activité socio-économique, ils y ont répandu le mouridisme. « La diffusion de ce courant islamique sur le territoire ivoirien était essentiellement motivée par un secteur économique inexploité à travers le commerce de bazars et les métiers de bouche comme la boulangerie qui attirent le plus » (C. BEYE, p.95).

L'implantation du Mouridisme soulève des enjeux particuliers. D'une part, les mourides s'identifient selon le contexte, à des référents ethniques, régionaux et religieux. D'autre part, ils sont animés de désir de suivre les traces d'Ahmadou Bamba. Mais Mame THIAM Aïssatou nous donne une autre version de l'implantation de la confrérie d'Ahmadou Bamba. Selon elle, le mouridisme fut frappé d'interdiction dans la colonie de Côte d'Ivoire au début des années 1920. Les adeptes de ce courant islamique décidèrent d'opérer dans la clandestinité dans la mesure où certains dignitaires religieux furent l'objet de menaces. Ils choisirent la voie de l'exil.

De leur exil, ils coordonnaient, en rapport avec les fidèles restés sur le sol ivoirien, la diffusion de leur ordre confrérique. Les Mourides créaient ainsi une *dahira* située au quartier-impérial vers 1949. Cette cellule confrérique était un cadre propice pour le raffermissement de leur foi. Tenant compte de cette nouvelle donne, et décidés de perpétuer l'œuvre spirituelle du Cheikh-fondateur, les Mourides contribuaient à l'expansion de l'islam dans un environnement réputé favorable à l'animisme et au christianisme. Outre, ces facteurs, le Magal permet à la ville de Grand-Bassam de s'affirmer progressivement comme un foyer du Mouridisme.

2. Le Magal : Singularité d'une visite pieuse à Grand-Bassam

Le passage de Cheikh Ahmadou Bamba a oint la ville de Grand-Bassam. L'autorité de ce chef religieux fait de lui un intercesseur entre ses adeptes et l'au-delà. La métropole du sud s'érige en un centre religieux attractif pour les fervents musulmans sénégalais venant de divers

⁸Boudjène CAMARA, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 27 Décembre 2023.

horizons. Ce mouvement de mobilité circonstancielle ne fait que consolider les relations entre les adeptes

2.1. Le Magal comme vecteur de la sacralisation de Grand-Bassam

La ville de Grand-Bassam fut fréquenté par des fervents musulmans sénégalais. Le scénario à partir duquel s'est cristallisée l'autorité charismatique d'Ahmadou Bamba dès la fin du XIX^e siècle offre une alternative pour les mourides.

(...) Au mois de juillet dernier M. l'administrateur du cercle de N'zi-Comoé m'a rendu compte du départ de Dimbokro pour Bassam et Dakar d'un commerçant nommé Abdoul Karim Mourad. Après un séjour au Sénégal Abdoul Karim partit à Lagos où il ouvrit une école musulmane d'où il est chassé. Il revient au Sénégal en décembre 1908 et y reste un mois pendant lequel, il alla rendre visite à Thieryaine. Il s'embarqua le 02 février 1909 pour Grand Bassam. Il resta à Grand- Bassam de février à octobre 1909. Il visita Amadou Bamba dans le courant du mois de Novembre 1910 et partit sur « l'Afrique » pour Grand- Bassam le 02 janvier 1911⁹.

Ce commerçant arabe serait un disciple du Cheikh Ahmadou Bamba. Conscient en effet des menaces dont il était l'objet, il faisait ses activités religieuses à Grand-Bassam dans la clandestinité. Son objectif visait à promouvoir le Mouridisme dans cette localité. Dans un contexte de méfiance généralisée, le régime colonial mena une politique de contrôle les musulmans dans ses différentes colonies. Il jugea subversive toute propagande religieuse. C'est une manœuvre unilatérale de la tutelle coloniale pour perpétuer le plus longtemps possible, sa domination contre ses administrés.

Depuis la période coloniale, Grand-Bassam occupe une place prépondérante dans les rassemblements des érudits islamiques, dans l'échange et la diffusion des idées. Elle fut la porte d'entrée de l'islam en Côte d'Ivoire méridionale. Le Magal fut officiellement célébré à Grand-Bassam en 2002. C'est devenue une terre de convergence des Sénégalais. Il y a une migration intellectuelle dans la mesure où les livres, les hommes de toutes catégories circulent inlassablement. Cette localité devient un cordon religieux séculaire entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le Magal connaît enfin un sens sacrificiel qui a contribué peut-être aussi par analogie à la Mecque à transformer le pèlerinage en action de grâce. (S. BAVA, C. GUEYE 2019 : 418). Par ailleurs, l'apport des ressortissants sénégalais est un élément significatif dans la construction symbolique et matérielle du projet religieux du fondateur de la confrérie. Ils sont là aussi pour justifier leur existence de migrants car, même s'ils ne vivent pas à Touba, ni au

⁹ ANCI 3EE3 (1/4). Colonie de Côte d'Ivoire. Cabinet du gouverneur 1^{er} bureau. Affaire politique. Correspondance relative à la surveillance des personnages musulmans 1910-1925

Sénégal tout au long de l'année, ils seront présents ce jour-là pour accueillir les pèlerins. (S. BAVA, C. GUEYE 2019 : 414). Les Mourides restent attachés à leurs valeurs ancestrales. Cette injonction des coutumes et traditions du terroir dans l'islam est qualifiée de soufisme. C'est le levier identitaire du Mouridisme. Il relativise l'attachement des adeptes à l'œuvre spirituelle du Cheikh Ahmadou Bamba. C'est en marchant sur les pas de leur guide religieux qu'ils assistent au Magal.

2.2. Les festivités du Magal

Le Magal de Grand-Bassam constitue un espace de rencontre de la communauté mouride sénégalaise. Il est également marqué la présence des autres ordres confrériques, des organisations islamiques, des leaders religieux venus du Sénégal et du corps diplomatique. La cérémonie religieuse débute par une série de conférences animés par des autorités religieuses venues du Sénégal. La visite pieuse est suivie des grandes prières en l'honneur d'Ahmadou Bamba. C'est une véritable dévotion et des formes de cultes qui entourent le cheikh-fondateur. Sous la houlette de Sérigne Mourtalla Mbacké Abdoul Ahad, deux thèmes des conférences ont porté sur : "Rôle et responsabilité de la femme dans la construction de la paix et consolidation de la stabilité sociale par le respect des droits de bons voisinages" et "L'exil du Cheikh Ahmadou Bamba : un itinéraire pour la paix" .

Ces deux thèmes exhortent les mourides à vivre en harmonie avec les autres communautés religieuses. Relativement à cette sensibilisation, trois observations fondamentales s'imposent. Du point de vue anthropologique, il convient de mentionner que les Sénégalais font partie des premiers allogènes à s'implanter à Grand-Bassam. Sur le plan religieux, ils y ont introduit l'islam. Enfin, ils y entretiennent des liens séculaires avec les populations locales. Cette consolidation des relations se fondent sur des liens matrimoniaux et des échanges commerciaux. La 15e édition du Magal a réuni environ 5000 fidèles. Le thème a porté sur : "Immigration et développement" . L'Ambassadeur de la République du Sénégal, Abdoulahad Sourang a invité ses compatriotes à être des modèles de développement de leur pays d'accueil.

La Côte d'Ivoire vous a ouvert ses bras, soyez des citoyens modèles. Faites preuve de zèle dans le respect des lois du pays. La Côte d'Ivoire et notre pays, le Sénégal, sont deux pays frères. Nous avons toujours veillé, chacun, sur les intérêts de l'autre. Je vous invite à œuvrer dans le sens du maintien de cette relation¹⁰.

Ce discours fut bien accueilli par la communauté mouride. Ainsi, le Khalife général invitait ses adeptes à s'éloigner de tout acte visant à porter atteinte à la stabilité sociale et politique de la

¹⁰ Propos de l'Ambassadeur de la République du Sénégal cité par le journal islam 2020, info n°1258 ,p.6.



Côte d'Ivoire. C'est dans cette optique que s'est tenue la 20^{ème} édition du Magal. Cette cérémonie fut meublée par une conférence animée par le Professeur Galaye FAYE. Ce dernier a retransmis les propos du Fondateur contre l'administration française : « Je ne cherche que l'amour, la paix et la justice. Si j'ai besoin de biens que vous me proposerez, je me tournerai vers mon créateur. »

A travers ce message, Cheikh Ahmadou Bamba exhorte ses compagnons à être vertueux et pieux. Aussi était-il impérieux pour les mourides de pérenniser sa doctrine religieuse à Grand-Bassam, dans une atmosphère socio-politique délétère. Après les conférences, les guides religieux officient la grande prière dans la mosquée mouride ou dans l'enceinte des établissements scolaires de la ville de Grand-Bassam. C'est aussi le cadre idéal pour faire le *djelabu*.¹¹ Ce pacte d'allégeance débouche sur la distribution des brochures, des livres et lambeaux de la confrérie aux nouveaux aspirants¹².

A l'instar du grand pèlerinage de la paroisse mère de Touba, le Magal de Grand-Bassam permet de comprendre l'investissement matériel et symbolique des talibés. Il constitue un marqueur important de l'identité religieuse de la communauté sénégalaise. Il conditionne dans une certaine mesure le fonctionnement des *dahiras* qui sont structurés autour de son idéal religieux. (V. MONTEIL 1962 :58). Les Mourides témoignent leur gratitude et loyauté au Fondateur. Ils se souviennent par leur acte de foi de toute l'importance que revêtent ses enseignements spirituels. Le pèlerinage mouride est aussi meublé par des récits hagiographiques qui vantent les mérites prophétiques d'Ahmadou Bamba. Voir photo ci-dessous.

¹¹Le *djelabu* est l'action de se soumettre à une autorité religieuse. C'est également l'engagement par lequel un talibé choisit son cheikh ou khalife pour accomplir son devoir religieux.

Photo n°2 : L'édition de l'année 2022 du Magal de Grand-Bassam



Sources : *www.setal.net*, consulté 08 mars 2023.

Ce personnage religieux n'est pas présenté comme un être ordinaire mais comme un être surnaturel qui a su triompher face à l'opresseur français. Le Magal tempère l'identification exclusive des Ouolof par leur immersion dans la communauté des croyants. La grande prière est surtout caractérisée par l'octroi de la *baraka* aux talibés. Ainsi à la faveur de la présence du Khalife général des mourides exprime ouvertement son attachement au Cheikh fondateur Ahmadou Bamba à travers la récitation des *dikrs*.¹³ Après, les invocations, il consacre les nouveaux aspirants à la *tarîqa*. Ces derniers prêtent un serment d'allégeance envers leur maître spirituel.¹⁴ Cet acte de soumission ou *Njebbel* revêt une importance capitale dans la confrérie C'est la porte d'entrée pour être affilié au Mouridisme. Ce lien de dépendance spirituelle a pour but d'édifier ces novices. Les néophytes, d'origines et de conditions sociales diverses devraient être instruits et encadrés. Après la grande prière, la communauté mouride fait une procession dans les grandes artères de la ville de Grand-Bassam. A l'issue de cette procession, il y a une escale au domicile de Coura Fall. Cette propriété aurait servi de résidence au Cheikh Ahmadou Bassam.¹⁵ Les Mourides affichent ainsi la sécularisation de leurs liens séculaires avec leur guide religieux. Aussi s'étaient-ils résolus s'engager dans la voie de la socialisation.

¹³ Les *dikrs* proviennent de la racine arabe qui signifie « rappeler » se souvenir de la mémoire du prophète Muhamed. Ce sont également des séances de prière répétitive et rythmée à l'aide d'un chapelet. Il peut être pratiqué individuellement ou collectivement. Ce rituel est surrogatoire si le fidèle n'appartient pas à une voie soufie.

¹⁴ Darour SOW, entretien réalisé à Treichville, le 08 Mars 2022.

¹⁵ Darour SOW, entretien réalisé à Treichville, le 08 Mars 2022.

3. Le Magal : un espace de socialisation

Le Magal est le moment idéal pour subvenir aux besoins des personnes indigentes. C'est également l'occasion d'insérer les membres de la communauté sénégalaise dans le tissu socio-économique.

3.1. La Hadiya

La *Hadiya* est une pratique religieuse instituée par Cheikh Ahmadou Bamba. Elle prône la servitude du croyant envers Dieu et la cohésion sociale au sein de la communauté mouride. Cette pratique est devenue, au fil des années, une marque identitaire des mourides assimilée à un acte de dévotion.

Tenaillée entre l'orthodoxie musulmane et les valeurs africaines de bienséance, la communauté mouride a réussi à forger une tradition qui lui est spécifique. C'est une tradition héritée de son guide mais également fabriquée tout au long de son évolution. Ce qui donne un ensemble d'éléments identitaires qui constituent un moule cohérent permettant d'ériger certaines pratiques culturelles en traditions perpétrées et transmises aux générations à venir. De nombreuses pratiques sont considérées comme des legs qui sont nourris par des actes dogmatiques. Ces actes peuvent prendre la forme de rituels dans ce que les mourides offrent le plus précieux de son héritage culturel comme le Sudiott (la prosternation), le hadiya (le don pieux) ou le Djébalu (le pacte d'allégeance). B. CHEIKHOUNA (2014, p.202). »

En promouvant la *Hadiya*, la direction spirituelle vise à aider les personnes démunies et de financer les projets de création des lieux cultuels et des structures d'encadrement de la confrérie mouride. Le disciple s'en acquitte à la hauteur de son pouvoir financier et de son intention de servir son Cheikh. (V. MONTEIL 1962 :109). A l'issue de chaque édition du Magal, les mourides récoltent en moyenne une cinquantaine de millions de Franc C.F.A. Cette somme est destinée aux démunis, à la construction de nouvelles mosquées et de daara.¹⁶Ce sont les disciples qui ont la lourde tâche de gérer les biens financiers. D'ailleurs, la hiérarchie mouride gère partiellement mais ne dirige pas la production économique. A la faveur de ses différentes prédications, Cheikh Ahmadou Bamba, exprimait ouvertement à ses adeptes : « Ne sois jamais avare des biens éphémères de ce bas monde car tu l'exposeras de la sorte des déshonneurs dans l'au-delà. » A travers cette déclaration, le fondateur du mouridisme semblait percevoir les bienfaits des offrandes, et pour ce faire, invitait ses partisans à s'acquitter de leur hadiya. Il recommande aussi à ses coreligionnaires d'honorer leur engagement envers Dieu.

Le Cheikh récidive en affirmant : « Bonheur au Serviteur disciple sincère qui s'attache à eux par les Services rendus, par l'amour et par des présents dont il les comble. » De cette

¹⁶Darour SOW, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 12 décembre 2023.

déclaration, un vaste programme d'enseignement fut entrepris par la direction spirituelle. Il s'est appesanti sur l'acquiescement de la *Hadiya* et ses avantages.¹⁷ Ce don permet aux Mourides de résister aux forces du mal. Mais, il leur permet également de vivre sagement leur foi, gage de leur admission dans le royaume céleste. En effet, ils doivent faire des dons peu importe leur statut social. L'aumône légale ou *zâkat* est différente de la *Hadiya*. En effet, la *zâkat* est l'un des cinq piliers de l'islam. C'est une obligation annuelle pour tout fervent musulman qui dispose de moyens de la verser afin de venir en aide aux personnes indigentes.

Outre cet aspect de l'aumône légale, la *Hadiya* s'inscrit dans le projet de rééquilibrage de la communauté mouride. Dans cette optique, ses adeptes apportent leurs contributions matérielles à travers les vivres, des produits manufacturés, des biens d'équipements etc. Tous ces biens sont distribués aux nécessiteux.¹⁸ Par ces différentes actions, les mourides empruntent ainsi la voie irréversible du fondateur Ahmadou Bamba. Elles sont des indices révélateurs de la capacité d'intégration et de cohésion des mourides.

3.2. L'appel au travail

La sanctification au travail fait partie des fondements du mouridisme. En effet, dès le début de son œuvre spirituelle, Cheikh Ahmadou Bamba invitait ses talibés à être sanctifiés par le travail. « Travail comme si tu ne devais jamais mourir, et prie comme si tu devais mourir demain. » Cet appel au travail traduit la volonté des mourides de mener une vie agréable mais également d'acquiescer une certaine autonomie financière en vue de vivre pleinement leur foi islamique. La socialisation des mourides prend son essence dans les *daara*¹⁹ et *dahira*²⁰. Ces structures apportent un grand succès à chaque édition du Magal à Grand-Bassam. Elles ont bien montré, par leurs postures, qu'elles sont de vrais relais pour le prolongement des enseignements du Cheikh Ahmadou Bamba. (Cheikh GUEYE 2002 :113). A l'issue de la célébration du Magal, les guides religieux exhortent leurs coreligionnaires à être des modèles dans la société tout en se fiant au travail. Le travail revêt trois aspects dans la philosophie mouride.

Le premier est le travail physique ou le *Kasb*. Le second porte sur le travail spirituel ou le *Amal*. Le troisième met l'accent sur le travail au service de la communauté ou le *Khidmat*.²¹

¹⁷Darour SOW, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 12 décembre 2023.

¹⁸Khalilou DIENG, entretien réalisé à Treichville le 20 janvier 2024.

¹⁹Les Daaras sont des lieux d'accueil et de formation à la religion et aux principes du mouridisme. A l'origine, ils servaient de lieux d'apprentissage du métier d'agriculteur.

²⁰ Les Dahiras sont des regroupements de disciples mourides qui leur permet de maintenir leur lien spirituel avec les autorités religieuses dont le contact permanent est parfois difficile.

²¹Karim BAYE, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 27 décembre 2023.

Concernant le *Kasb*, il est effectué par le talibé pour satisfaire avec honnêteté ses besoins personnels et ceux de sa famille. Ce travail permet à ce dernier de disposer des moyens pour s'affirmer dans la société.

S'agissant du *Amal*, il est réalisé par le disciple pour accumuler des connaissances islamiques. Ce savoir spirituel est enseigné dans les *daaras*. Enfin, le *Kidhmat* se fait par le disciple afin de servir la société dans la mesure où le mouride devrait s'éloigner de la solitude. Il contribue au progrès social et économique de la communauté mouride. C'est autour du travail que les dignitaires religieux mourides ont su créer la cohésion sociale au sein de leur obéissance confrérique. La nécessité du travail fut enseignée par le Cheikh Ahmadou Bamba et ses Khalifes propagateurs.

Lui-même (Ahmadou Bamba) et ses successeurs ont dénoncé dans l'oisiveté la source de tous les désordres individuels et collectifs, ont assigné au travail un pouvoir sanctifiant, et ...en ont fait l'instrument essentiel des vertus mourides, de la purification, du renoncement aux satisfactions temporelles, de l'oubli de soi. La valeur spirituelle reconnue au travail contribue à rendre compte du rôle capital joué par le Mouridisme du domaine agricole wolof. (COUTY 1972 : 72).

Il ressort de ce passage que la connaissance islamique s'avère être utile pour l'adoration et le travail. En effet, le travail représente une nécessité qui permet au fidèle d'accomplir son adoration, après la satisfaction de besoins naturels vitaux. Suivant le chemin spirituel, il dépense en aidant les autres à satisfaire leurs besoins indispensables et en participant au financement des projets islamiques d'utilité publique. A travers la sanctification du travail, la direction spirituelle de la confrérie mouride entendait promouvoir le bien-être et l'aisance financière et matérielle des fidèles. Mais la paupérisation aigüe emmène certains adeptes à ternir l'image du Mouridisme à travers les vols, les viols et crimes organisés. Ces fautes commises par ces derniers ont suscité l'indignation de la communauté mouride lors du Magal de 2022.²² Il a été recommandé à tous les adeptes de consolider leurs liens en se basant sur la fraternité et la solidarité. Des mourides se résignent à abandonner leur terre natale, pour espérer trouver un bien-être dans les régions méridionales de la Côte d'Ivoire. Mais la situation économique de ce pays progresse dans un contexte de forte croissance démographique, de pauvreté et de chômage. C'est autour de cette absence de sécurité sociale que certains mourides peinent à s'insérer dans le tissu économique et social.

(...) certains migrants mourides, en se « désolidarisant », quelques fois, par la force des choses, entrent dans une phase de perte des repères ; ce qui fondamentalement, font d'eux de véritables êtres de déréliction appelés à se

²² Khalilou DIENG, entretien réalisé à Treichville le 20 janvier 2024.



chercher en instaurant une logique de « refondation » de valeurs « nouvelles » qui leur permettent de « survivre », ne serait-ce que modestement. (N'Diaye 2010 :140).

Pour prévenir et éviter d'éventuels crimes, les guides religieux exercent leur fonction sociale en exhortant les adeptes à se sanctifier pour le travail. Cet appel au travail leur permet non seulement de vivre décemment mais aussi de disposer d'une autonomie financière en vue de faire leur acte de foi avec assurance. Au regard de l'effervescence islamique, il apparaît clairement que les mourides ont cherché à affirmer leur dynamisme religieux par des actions communautaires.

Ces derniers acquis à la cause spirituelle, arrivent à attirer à la foi nouvelle des âmes sensibles et à contribuer à la consolidation de l'islam dans leur localité d'accueil. La socialisation du Magal a pour objectif d'édifier les disciples selon des degrés d'intensités très divers. Elle traduit leur volonté de former une solide communauté confrérique dans leur zone d'accueil. A ces éléments se greffent le serment de loyauté envers le maître spirituel. Les disciples perpétuent la doctrine et les enseignements du Cheikh-fondateur. La convergence et les circulations multiples d'hommes, de marchandises et de biens culturels et culturels mis en réseau entre la ville sainte de Touba et de celle de Grand-Bassam illustrent une socialisation des espaces. L'effervescence du Magal de Grand-Bassam s'inscrit dans le mystère de la foi.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de retenir que le Magal de Grand-Bassam est un pèlerinage annuel de la confrérie musulmane mouride. Les mourides y rendent un vibrant hommage au Cheikh- fondateur Ahmadou Bamba. L'événement religieux est marqueur de l'identité culturelle et cultuelle de la communauté sénégalaise' est également un lieu de mémoire, un lieu historique, un rappel du passage de Cheikh Ahmadou Bamba. Il apparaît comme une sorte de témoignage historique à l'endroit de la déportation de ce guide spirituel qui a marqué la conscience collective des fidèles mourides. Ainsi, il met en exergue la coordination des structures formelles, la hiérarchisation et l'homogénéité du mouridisme. L'émergence d'une élite religieuse et l'adhésion d'une multitude de disciples soumis s'avèrent incontournables dans le dynamisme de cette confrérie. Le Magal devient le lieu privilégié pour les adeptes de témoigner leur loyauté et leur gratitude à leur guide spirituel. Ces initiatives volontaires d'engagement pour la cause spirituelle leur permettent de recevoir la bénédiction divine. Elle permet au guide spirituel et ses collaborateurs de faire la thérapie des patients et d'accorder le salut spirituel à leurs adeptes.

Le champ d'action des Mourides n'est plus seulement la sphère spirituelle mais concerne aussi le domaine social. En effet, ils mobilisent au cours des festivités du Magal, des efforts matériels et financiers pour subvenir aux besoins des personnes indigentes. La célébration du Magal marque ainsi l'attachement des Mourides à l'esprit de solidarité et de partage. Cette étude nous a également permis de comprendre que le soufisme s'est durablement installé dans la vie religieuse des Sénégalais. Il mit en éveil leur foi. L'islam présenta ainsi une conception particulière de la richesse et de la propriété. A travers le Magal, les Sénégalais mènent une islamisation pacifique et séductrice dans leur région d'accueil. La ville de Grand-Bassam devient un foyer du Mouridisme en Côte d'Ivoire.

Sources et bibliographie

Sources

Sources orales

N° ordre	Nom et Prénoms	Qualité	Age	Date d'entretien	Thèmes abordés	Lieux d'entretien	Durée de l'entretien
1	BAYE Karim	Dignitaire religieux mouride	50 ans	27 /12/2023	<i>L'implantation du mouridisme à Grand-Bassam</i>	A son domicile	3h 30 mn
2	DIENG Khalilou	Dignitaire religieux mouride	58 ans	20/01/2023	<i>Le Magal</i>	Dahira mouride de Treichville	2h20mn
3	CAMARA Boudjène	Adeptes du Mouridisme	55 ans	27/12/2023	<i>La déportation du cheikh Ahmadou Bamba</i>	Grand-Bassam	1 h 10 mn
4	SALL Souleymane	Administrateur à la retraite	72 ans	12/12/2020	<i>La migration sénégalaise</i>	Grand-Bassam	2 h 05 mn
5	SOW Darour	Enseignant	56 ans	08/03/2022	<i>La socialisation du Magal</i>	Treichville	1 h 13 mn

Archives nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

Série EE

3EE (1/4) : Cabinet du gouverneur 1^{er} bureau. Affaires politiques. Correspondance relative à la surveillance des personnages musulmans 1910-1925.

3EE4(1) : Correspondance relative à la construction d'une mosquée à Grand-Bassam (1913-1916).



Archives nationales dusenegal (ANS)

2 G 3631. Rapport politique annuel 1936

2 G 49 112. Cote d'Ivoire. Rapport politique. Religions et Missions. Année 1949

Bibliographie

BAMBA Mamadou, 2008, *La communauté musulmane et les mutations sociales et politiques en Côte d'Ivoire de 1946 à 1999*, Abidjan, université de Cocody, Département d'Histoire, 545 p.

BEYE Cheikhouna, 2014, *La communauté mouride du Sénégal et de la diaspora : pour une approche communicationnelle de la tradition et de l'écriture en contexte de transformation médiatique*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université du Québec à Montréal, Programme International de Doctorat Conjoint en Muséologie, Médiation et Patrimoine, 2014, p.2021

BOURLON Alain, 1962, « Mourides et Mouridisme 1953 » *Notes et études sur l'islam en Afrique noire*, Paris, Université de Paris, Centre de Hautes Etudes Administratives sur l'Afrique de l'Ouest et l'Asie Moderne, p.134

COUTY Philippe, 1972, « La doctrine du travail chez les Mourides », *Copans Jean*, idéologie, comportement, Abidjan, Dakar, Montpellier (IRD), Niamey, Ouagadougou (LASDEL), p.67-83

DRAME Saliou, 2011, *Le musulman sénégalais face à l'appartenance confrérique*, Paris, L'Harmattan-Etudes Africaines 216 p.

GUEYE Cheikh, 2002, *Touba. La capitale des mourides*, ENDA-KARTHALA-IRD, 545p.

LEMASSOU Fofana, 2007, *La Côte d'Ivoire : islam et sociétés contribution des Musulmans à l'édification de la nation ivoirienne (XIe-XXème siècle)*, Abidjan, CERAP, 154 p.

MIRAN Miran, 2006, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala 546 p.

MOREAU René-Luc, *Africains musulmans. Des communautés en mouvement*, Paris, Présence Africaine, 1982, 313 p.

MONTEIL Vincent, 1962, « Une confrérie musulmane : les mourides du Sénégal » *Archives de sociologie des religions* n°14, p.77-102



MULAGO Jean-Pierre, 2005, « Les mourides d'Ahmadou Bamba : un cas de réception de l'islam en terre négro-africaine », *Laval Théologique et Philosophique*, Vol 61, n°2, p.291-303.

QUESNOT Fernand, « Les cadres maraboutiques de l'islam sénégalais » in *Notes et Etudes sur l'islam en Afrique noire*, 1962, Paris, CHEAM, p.135.

THIAM El Hadji Ibrahima Sakho, *Les aspects du mouridisme au Sénégal*, Thèse de Doctorat troisième cycle, Université de Siegen, Département de Sciences Politiques, Faculté des Sciences sociales, s /d, p.139